MAIRIE DE CROISY SUR EURE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 06 octobre 2025

L'an 2025, le lundi 06 Octobre 2025 à 18h30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Jean Michel de MONICAULT maire,

Présents:

Jean Michel de MONICAULT, Christine BAUDRY, Freddy BIZARD, Jean François CARRIERE, Cyril GARREAU, Nicolas PEAN, Jacky SAROURIN

Pouvoir: Alexandre GUENEAU à Freddy BIZARD, Géraldine

CHAPELAIN à Jean François CARRIERE, Pierre de MONICAULT à Jean

Michel de MONICAULT

Excusé: Marcel BOUCHER, Alexandre GUENEAU, Géraldine CHAPELAIN, Pierre de

MONICAULT

Date de convocation le 1er octobre 2025

Nomination d'un secrétaire : Freddy BIZARD

- Approbation ordre du jour de la séance ; aucune demande de points complémentaires à mettre à l'ordre du jour. Le conseil approuve à l'unanimité l'ordre du jour de la réunion.
- Approbation du compte rendu du lundi 01 septembre 2025 : approbation du conseil à l'unanimité.
- 2) Ressources humaines: Etat d'avancement de la mise en place des nouveaux agents.
 - SECRETARIAT: signature d'un contrat d'engagement, en CDD, d'un agent non titulaire de droit public, validé par le Centre de Gestion 27, pour l'embauche d'un adjoint administratif territorial principal de 2ème classe contractuel, rémunération 17/35^{ème}, pour un an, renouvelable 2 fois avec une période d'essai de 1 mois à compter de son recrutement, du 1er octobre au 31 octobre 2025.
 Mme BOUGAUD a pris son autonomie, seule après le départ de Nathalie PETITJEAN depuis le 1er septembre 2025. Entière satisfaction.
 - AGENT TECHNIQUE D'ENTRETIEN Le remplaçant de l'agent muté à Val de REUIL a continué son tuilage avec celui-ci jusqu'au 25 septembre 2025. Il navigue maintenant seul à bord. Deux contrats de travail ont été rédigés et validés par le CDG27: l'un pour la période du 8 au 30 septembre en tant que contrat pour accroissement de travail temporaire et l'autre pour son intégration définitive au 1^{er} octobre en tant qu'adjoint technique territorial principal de 2ème classe contractuel, 35/35ème, temps complet, avec une période d'essai de 1 mois à compter de son recrutement, c'est-à-dire du 1er octobre au 31 octobre 2025.
 - L'agent actuel nous a quitté le 25 septembre pour rejoindre son poste à Val de Reuil. Compte tenu de la satisfaction que l'on retiendra de son passage de 4 ans dans nos services, le maire décide de lui accorder une prime de départ de 300 € qui lui sera versée au mois d'octobre. Accord du conseil.
 - Entreprise BV2. L'auto-entreprise a réalisé 2 journées de travail en septembre. Le maire propose de continuer sur ce rythme de deux jours par mois en octobre.
 - Stage: nous avons donné notre accord pour la candidature d'un stagiaire BTS du lycée agricole d'Evreux pour un stage du 27 octobre au 07 novembre dans la commune.
- 3) Scolaire: rentrée scolaire sans problème à Ménilles comme à Pacy. Modification du trajet de bus scolaire pour prendre en compte un arrêt au haut Croisy sur Eure pour un élève de primaire de la Boulaie-Marion. Confirmation que nous n'aurons pas de participation au salaire de l'accompagnatrice en 2025-2026.
- 4) Finances: fin des remboursements des assurances concernant tous les sinistres:
 - **a. Fin des remboursements liés aux cambriolages** : La dernière facture concernant le cambriolage de juin 2025 a enfin été envoyée par l'entreprise Cauchois (réparation de la fenêtre de la salle d'eau de l'atelier et

En exercice: 11

Absents excusés: 4

Présents: 7

Pouvoirs: 3

Votants: 10

- renforcement des barres anti effraction pour 900 € HT) ; le dernier versement va donc nous être réglé par l'assurance Groupama.
- b. Versement de la subvention SNA pour travaux église et muret cimetière : fond de concours versé de 5 626 €.
- c. Versement de SNA de la subvention fond de concours pour la réfection des gouttières (2 334 €) envoyé. (Information donnée par le Trésor Public) :
- d. Fondation du Patrimoine, versement souscription 3 530 € (en attente de la fermeture du compte).
- e. Redevance occupation du domaine publique par Eure Normandie

Les opérateurs de télécommunication utilisent le domaine public communal aérien et/ou souterrain pour installer leur réseau. Ils y sont autorisés par le maire qui délivre une autorisation de voirie ou une convention. En contrepartie ils doivent s'acquitter d'une Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP). Pour pouvoir percevoir cette redevance, le conseil municipal doit avoir fixé par délibération le taux applicable à la détermination du montant de la redevance, prévoir l'actualisation et connaître la longueur et le type de réseaux existant (aérien et/ou sous-terrain sur la commune afin de pouvoir émettre ensuite un titre de recette auprès des différents opérateurs.

La surface d'occupation du sol de la commune de Croisy correspond à l'emplacement de l'armoire de répartition et de distribution du réseau Rond-point du Messie (0,60 m² de surface à 32.44 € le m²).

Le maire après explication et présentation de la redevance due par l'opérateur ENTHD (Eure Numérique), le conseil vote à l'unanimité la demande de versement de la somme de 19,46 € par Eure Numérique correspondant à l'occupation d'une surface de 0.60 m2 du domaine public de la commune.

f. Une Délibération Modificative (DM) sera à prévoir pour gérer la répartition des dépenses de salaires des agents et des prestataires.

5) Travaux et investissements 2024-2025;

- a. Travaux de voirie : réfection du plateau surélevé du haut Croisy prévu à partir du 22 septembre. Compte tenu des problèmes de déviation de circulation (cars scolaires, voitures et tracteurs), il est décidé avec le Syndicat de voirie de réaliser en 2 temps les travaux : en premier, démontage du ralentisseur pendant les vacances scolaires, puis refaire la route avec réalisation de l'assainissement en traverse des eaux de pluie (caniveaux d'écoulement). Les travaux de réalisation du nouveau ralentisseur feront l'objet d'une demande de subvention des amendes de police par la commune à déposer en octobre (travaux neufs) pour être réaliser en mars 2026. Son emplacement sera déplacé de 10 m pour faciliter la sortie des tracteurs de la ferme. Le maire demande au syndicat de voirie d'envoyer tous les éléments nécessaires à la rédaction de cette demande de subvention. (Entre autres le devis de réalisation et le descriptif de la réalisation)
- b. Eclairage public du haut Croisy: les conseillers du haut Croisy s'étonnent que l'éclairage du haut Croisy ne fonctionnent plus rte de Martainville et route de la mare neuve. Le maire va faire le nécessaire pour régler le problème.
- c. Travaux de réparation des routes communales par le syndicat de voirie : dans le cadre des travaux réalisés par l'entreprise TPN, la VC5 a subi les réparations sur le territoire de la commune de Croisy.
- d. Le 25 septembre, visite des services de la gendarmerie (Cellule prévention technique de la surveillance) pour établir une stratégie de surveillance vidéoprotection de la commune :

 Proposition d'un plan d'aménagement avec pose de caméras au 4 points stratégiques de la commune. (Au bas Croisy : rond-point central, place de la mairie, intersections chemin du Home côtés rte de Vaux et rte de Ménilles ; au haut Croisy : surveillance carrefour rte de la mare neuve et rte de Martainville) ; en option, possibilité d'installer une caméra de surveillance de l'entrée de l'église. Il nous faut maintenant faire établir des devis. 1er RDV le 9 octobre à 11h00 avec l'entreprise D2Lsécurité (administration@d2lsecurite.fr). (Coordonnées fournies par la commune de Ménilles). Une autre société nous a été indiquée par la mairie de Bueil. (Sté SARL ALVISYS, 4. Impasse des Chasées 28260 SOREL MOUSSEL. Tél : 02 37 41 80 12). RDV le 10 octobre à 11 h 00. L'étude de ce dossier a été lancée en vue éventuellement de pouvoir demander les subventions éligibles pour ce genre d'installation sur le budget 2026. Les dates de dépôt des demandes de subventions sont maintenant connues (Etat / dispositif FIPD 50% en début 2026 et DETR, soutien à hauteur de 40%, au

- 2ème trimestre 2026). Il ne faut pas tarder pour envoyer ces dossiers et avoir les éléments de chiffrage.
- e. Travaux de réfection du vannage du bras du Bechet en amont du moulin du Bechet : quasiment terminés ; reste la réalisation de la finition des murs du chenal de sortie : satisfaction du travail effectué. Attente facturation avec petit supplément possible du devis concernant la réfection de la guillotine. La demande de versement de la subvention à l'ASCO sera faite à la suite. (30% de la dépense HT)
- **f. Toiture ancienne mairie (salle cérémonie) :** suite à de grosses fuites détectées dans les pièces du haut de la mairie, il s'avère que la couverture mériterait d'être refaite. Un devis est en cours intégrant aussi le démontage des cheminées.
- g. Dossier demande de subvention « amendes de police » pour l'aménagement de la RD 71 à l'entrée de Croisy coté de Saint Aquilin, en attente d'acceptation par la DDTM. Le dossier sera transféré au Département pour inscription du dossier sur la liste des versements accordés à traiter par la Préfecture.

6) Environnement;

- a. Compte rendu de la réunion concertation pour le choix du fleurissement pour 2026, le lundi 15 septembre ; les éléments pour le chiffrage des plantations du printemps prochain ont été envoyés à HAAS afin de compléter ceux manquants pour ce projet de fleurissement et leur permettre de nous envoyer une proposition technique et financière. Ces projets seront discutés lors d'une prochaine réunion de la commission fleurissement-environnement en octobre. Certains végétaux devront être plantés en novembre (arbres et rosiers buissons) un devis concernant l'aménagement des massifs rte de Ménilles nous a été envoyé par HAAS (295,50 € TTC)
- b. Compte rendu de l'Eductour des jurys des villages et villes fleuris ; Jean Michel de Monicault n'a pas pu participer à cette sortie, souffrant d'une sciatique. C'est Thibaut Petit qui l'a remplacé. Il a très apprécié le circuit organisé par la ville de DREUX tout comme Cédric Posnic et Jacky Sabourin.
- C. Cérémonie de remise des prix Villages et Villes fleuris au château de QUENET au Val Doré le 16 Octobre. La commune de Croisy obtient le prix de la préservation de l'environnement et du patrimoine

7) Urbanisme;

a. Activités du 3ème trimestre, dossiers en cours, (voir tableau ci-après) (Jacky)

| | CR activité | s urbanisn | ne Périod | e du 1 ^e | r juillet 20 | 0 2 5 au | 30 s | septe | mbre 2025 |
|---------------------------|--|--|---------------------------------------|--------------------------------|---|--------------------|-------------|-------------------|---|
| Dossier N° | concerne | Propriétaire vendeur/Acheteur | adresse | lieu | N° cadastral | surface terrain | zone PLU | zone PPRI | obs. |
| CUb 25 00001 | Division parcellaire | Baudet I. | 24 A, B et C, route de Vaux | Les Marettes | ZA 34, 35, 36, 37 et 92 | 3 360 m2 | U | bleue | Accord Division parcellaire e 3 terrains à bâtir 08/08/2 |
| CU 25 00003 | Vente propriété ferme | Cts Michaux / Boureille- Bouakline | 12, route de Martainville | Le Haut Croisy | ZD 157, 41 et 158 | 11 750 m2 | А | blanche | |
| CU 25 00004 | Vente propriété | Cts Sandret / Bizard | 28, route de Ménilles | Le Village Les Pérelles | AB 293 et ZB 106 | 720 m2 1 114 m2 | U A | verte | |
| PC 25 00001 03/06/2025 | Construction immeuble locatif (3) et maison individuelle | SCI Croisy Immo | 4 a, b, c et d route de Ménilles | Le Village | AB 251, 252, 254, 255, 259, 260, 272 et 273 | 3 137 m2 | U | jaune | Accordé 05/08/2025, attente DOC et DAACT |
| DP F0001 30/03/2021 | Ouverture baie vitrée & pose d'une pergola | Vimard Marianne | 7, rond-point du Messie | Le village | AB 111 | 532 m2 | U | blanche | Attente DAACT |
| DP A0002 20/12/2022 | Rénovation, façades et isolation | Vautrin Isabelle | 2, chemin des alouettes | Cote de la cavée Marceau | ZD 218 ZD 198 | 1 099m2 274 m2 | U | blanche | Attente DAACT |
| DP A0001 28/03/2024 | Pose 2 velux, 2 lucarnes, panneaux photovoltaïques et tuiles petit format | Gubri Chantal | 2, chemin des alouettes | Cote de la cavée Marceau | ZD 218 ZD 198 | 1 099m2 274 m2 | U | blanche | Attente DAACT |
| DP A0004 18/06/2024 | Serre potagère | Taccoen Guillaume | 3, route de Vaux | Le village | AB 91, 90, 172 et 175 | 2 774 m2 | U | blanc | Attente DAACT |
| DP A0006 25/07/2024 | Construction garage motos | Poulet Philippe | 13, route de Ménilles | Le village | AB 29, 30 et 34 | 3 062 m2 | u | bleue | Attente DAACT |
| DP A0007 28/08/2024 | Coupe de bois et élagage | Delarue Reynal | Haut Croisy, route de Vaux | Le Bois Perrault | ZD 62 | 7 960 m2 | N boisé | blanc | Attente DAACT |
| DP 00001 30/04/2025 | Création d'une piscine | Le Ray Jacques | Haut Croisy, route de Martainville | Le Haut Croisy | ZC 175 | 6 450 m2 | υ | blanc | Accordé le 27/05/2025 DAACT reçue 01/08/2025 |
| DP00002 19/06/2025 | Cloture et plantation | Lamorre J.F. | 3 chemin des vieilles patures | Le village | AB 118 | 3 493 m2 | U | jaune et bleue | Accordé 11/07/2025 Attente DAACT |

- b. Vente SARIA, un compte rendu de la réunion du 22 septembre sera fait en séance (participation de l'EPFN, le CAUE, et de la SNA; les représentants de SARIA étaient absents).
- C. Mise en demeure concernant la maison du 28 route de Ménilles. Réponse faite à la mise en demeure du cabinet CIVIS par Mr le maire de Croisy sur Eure ; envoi d'un courrier à la Préfecture ; prise de contact avec notre conseiller juridique de Groupama ; consultation du conseiller juridique de la revue « La vie communale » ; contact avec Mme Sandret. Depuis aucune réponse du cabinet de protection juridique CIVIS de Mr Ferrigno. La maison objet du litige, a été vendue au voisin de Mme Sandret, qui a entrepris le démontage de la cheminée et de la couverture (tuiles) pour mettre ce bâti en sécurité.
- d. Informations BOURSIN: les dépôts des dossiers de Permis de Construire sont repoussés;
 - Report de celui de l'agrandissement pour la création d'un atelier de maintenance à mars 2026 pour une réalisation en 2027.
 - Le dossier concernant le grand bâtiment de stockage est repoussé en fin 2026.
 - La dernière phase de l'étude environnementale « 4 saisons », vient d'être faite (résultat au 1^{er} trimestre 2026).
 - L'ensemble du dossier de réalisation et le Permis de Construire ne seront disponibles que fin 2026. Les budgets ne seront pas disponibles avant fin 2026 repoussant le début de construction à 2027.
 - La maison « BOURSIN » pourrait faire l'objet d'un projet de réalisation début 2026 (projet financé par le groupe BEL)

8) Compte rendu des réunions syndicales

- a. **Réunion du syndicat de rivière élargi (SEBV 28) le 16/09/2025**, pour vote des nouveaux statuts ; quorum non atteint report de la réunion au 23 septembre 2025 à 15 h. il a été question de l'entretien des rivières. Un guide de l'entretien régulier des cours d'eau et des berges nous a été envoyé. Il fera l'objet d'une diffusion à tous les propriétaires riverains de la commune par Cyril.
- b. Réunion des délégués de la SNA le 25 septembre 2025 (Jean Michel)

Les points délibérés durant la réunion sont les suivants :

- 1. Implantation du siège de la SNA à Vernon.
- Développement économique ; Aménagement du Normandie parc sud (redéfinition, dossier modificatif.
- 3. Aménagement Habitat : Programme Local de l'Habitat ; concernant les objectifs de ZAN, désignation des membres de l'instance de médiation sur la sobriété foncière.

Bassin de vie du SCoT; constitution de la commission de surveillance: (8 Titulaires 8 Suppléants)

Vallée de Seine

Karine CHERENCEY et Jérôme GRENIER

Vallée d'Eure

Pascal MAINGUY et Serge FONTAINE Didier COURTAT et Yves LELOUTRE

Didici COOKTA

Sébastien DULAC et Christian BIDOT

Plateau des Andelys

Christian LEPROVOST et Léopold DUSSART

Patricia BARTOLI et Philippe FLEURY

Plateau du Vexin

Jérôme RICHARD et Claude THIBAULT

Jean-François WIELGUS et Christian MAZURE

- 4. Ressources humaines et organisation
- 5. Finances et prospectives : il s'agissait du vote de plusieurs DM concernant les budgets annexes et la répercussion dans le budget principal
- 6. Transition écologique et énergétique : subvention
- 7. Environnement : prévention et collecte des déchets : coût des incivilités de non tri des déchets ; rappel à faire aux usagers.
- 8. Cycle de l'eau : rapports annuels sur l'assainissement et l'eau potable.

9) Informations diverses et importantes :

a. Recensement 2026 : informations, décisions et programmation. Les consignes pour la distribution des formulaires à remplir par chaque famille et habitants de la commune sont en attente de réception. Les formulaires papier vont nous être livrés dans une quinzaine de jours

- b. Election Municipale 15 et 22 mars 2025. Des informations sur la finalisation des listes électorales nous ont été envoyées : réunion de la commission électorale à prévoir entre le 21 novembre et le 30 décembre, date à prendre.
- C. Il nous faut définir dès maintenant l'organisation des cérémonies de fin d'année.

Ne pas oublier: (actions à prendre en conseil)

- Repas des conseillers: date: le lundi 3 novembre après le conseil. Le menu sera défini à partir de ceux proposés par GOHEL de Breuilpont. Il est décidé que la participation à ce repas est proposée aux conseillers actuels et leur conjoint et aux 6 personnes (et leur conjoint) qui depuis un an assistent avec intérêt au conseil municipal (Sheila De Ridder, Anne Laure Buchaillat, Emmanuel Cochepain et Gérard Guesdon, Guillaume Taccoen et Christelle David).
- 2. Nombre d'anciens éligibles : 64 anciens. Faire demande aux intéressés sur leur choix (colis, repas ou don à une association caritative) ;
- 3. Colis des anciens : à définir le contenu et où commander (< 40 €) ; organiser la distribution.
- 4. Repas des anciens : la date est choisie : 6 décembre (moulin du Bechet) ; choisir le menu l'an dernier, prix : < 40 € par personne. (Nombre de candidats ?)
- 5. Galette et tirage des rois avec les derniers vœux du maire.
- 6. Décoration de la mairie. Cyril et Anne laure se proposent. Il est décidé d'acheter un sapin pour installer sur la place de la mairie et un autre sur le terrain du château d'eau au haut Croisy. Les décorations seront faites par des bénévolles.
- **10) Infos situation facturation EDF** : informations sur modification tarifs et taux de TVA, situation les dépenses 5 factures reçues sur 6 pour l'année :

Situation des dépenses 2025 (5/6 factures reçues) : 2024 : 7 065,84 € ; 2025 : 6 915,68 € ;

≠ - 150,16 €.

Estimation dernière facture : 1 100 €, soit : 8 015,68 € pour l'année 2025/8 500 € au BP

- 11) Prochaines réunions :
 - a. Jeudi 9 et vendredi 10 octobre RdV avec Stés de Vidéo-surveillance ;
 - b. SIEGE: le 15 octobre, réunion cantonale; CR à faire (Cyril)
 - C. Lundi 3 novembre, Prochain Conseil municipal suivi du repas du conseil;
 - d. Vendredi 7 et 14 novembre, Débats des Orientations Budgétaires, (Cyril) ;
 - e. Commission fleurissement et environnement : date à définir en fin octobre ?
 - f. Mardi 11 novembre, Armistice 1918 avec dépôt de gerbes au monument aux morts de Croisy;
 - g. Le mercredi 19 novembre 2025 ; salon des maires. Établir une délibération pour valider le budget de cette mission extérieure ;

Le conseil après délibération donne son accord pour la mission du mercredi 19 novembre 2025 au salon des maires à la porte de Versailles ; le cout associé à cette mission devra être inférieur pour le repas à 50 € pour le déplacement en voiture, le remboursement en voiture se fera au prix officiel de la voiture suivant sa puissance et au nombre de km réalisé.

le secrétaire de séance

le maire

Freddy BIZARD

Jean Michel de MONICAULT